

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 24 novembre 2022

### **Saisie de 476 kg de tabacs et interpellation de 19 personnes sur le vol Amman – Beauvais, le 23 novembre 2022, par les services de la direction régionale des douanes d’Amiens**

Le mercredi 23 novembre 2022, les services de la direction régionale des douanes d’Amiens organisent un dispositif opérationnel de contrôle sur l’aéroport de Beauvais-Tillé et ce dans le cadre du renforcement de la lutte contre les marchés parallèles de tabacs.

A cette occasion, une équipe commune des BSI d’Amiens et de Nogent-sur-Oise procèdent au contrôle intégral d’un vol en provenance de Jordanie (Amman) et ce avec l’assistance des services de la Police Aux Frontières (PAF).

Ce contrôle permet de saisir 476 kg de tabacs transportés dans 43 bagages et d’interpeller 19 infracteurs.

Cette action à l’encontre d’une organisation de fraude employant « des mules » afin d’introduire des marchandises de contrebande sur le territoire français, s’inscrit parfaitement dans les propos du ministre des Comptes publics tenus lors du dernier congrès de la Confédération des ruralistes le 21 octobre 2022. Monsieur Gabriel ATTAL promettant sa « détermination absolue à lutter sans relâche contre les trafics » de tabac.

***Depuis le début de cette année, ce sont près de 14 tonnes de tabacs manufacturés, à destination du territoire national, qui ont été saisies par les services douaniers de la direction régionale d’Amiens, et ce dans les trois départements de l’ex-Picardie.***

Pour plus de renseignements, contacter :

*Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03 et 06 64 55 82 07*

*Cédric ORGERET – Chef Divisionnaire à Amiens – Tél : 09 70 27 10 84 et 06 64 58 78 18*